

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018
#NUMÉRO⁰⁶
#SPECIAL

2015 > 2018 BILAN MI-MANDAT



Le Département tient ses engagements



— SOMMAIRE —

 **Agir pour l'emploi et la croissance** 4

 **Faire vivre l'Indre, animer le territoire** 7

 **Un nouveau contrat local de santé et de solidarité** 11

 **Se donner les moyens d'agir** 14

 **Un bilan, des projets, et toujours les mêmes engagements** 16

 **Renforcer l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux habitants** 17

 **Expression libre** 19



LE POINT À MI-MANDAT DE SERGE DESCOUT, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Élue depuis mars 2015, la nouvelle Assemblée départementale s'est profondément renouvelée.

Désormais composée d'autant de femmes que d'hommes, elle a su rester fidèle aux principes qui ont établi sa solidité : maîtrise de l'endettement, gel de la fiscalité, maintien d'un niveau élevé d'investissement ; tout en prenant un nouveau cap dans de nombreux domaines.

L'action publique a un devoir d'efficacité. Elle a aussi une obligation de transparence.

Avec toute l'équipe des Conseillères et Conseillers départementaux de l'Indre, notre premier engagement est de rester proches, accessibles et disponibles. Plus les élus sont au contact de leurs concitoyens, plus leur action est capable de répondre au mieux à leurs attentes, à vos attentes.

C'est pourquoi il nous a paru indispensable de vous rendre compte, de la façon la plus simple possible, des trois ans d'action que le Conseil départemental a engagé à votre service depuis notre élection.

Ces trois années ont été marquées par de grandes transformations.

- La diminution des dotations de l'Etat nous a obligés à une vigilance de chaque instant au bon emploi des deniers publics. Bien souvent nous avons dû faire mieux avec moins.
- Nous avons su prendre nos responsabilités en faisant des choix difficiles mais qui, au final, nous ont permis de n'augmenter ni les impôts ni la dette.
- Nous avons su préparer l'avenir en mobilisant toutes nos forces en faveur de l'investissement : déploiement de la fibre optique, lancement d'un plan pluriannuel d'investissement, travaux sans précédent sur les bâtiments départementaux.
- Nous avons su répondre aux attentes de tous les acteurs de la vie locale : associations, clubs sportifs, monde de la culture, en maintenant notre soutien financier alors que beaucoup d'autres se retireraient.
- Nous avons voulu nous montrer dignes des missions de solidarité qui nous ont été confiées par la loi et permettre à chacune et à chacun - quelles que soient ses limites (dépendance, handicap, difficultés familiales, insertion sociale et professionnelle) - de trouver sa place dans notre département.

Un bilan d'étape n'a de sens que s'il nous projette vers l'avenir. Il est une invitation à continuer à faire de l'Indre un département attractif où il fait bon vivre.



AGIR POUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

L'engagement du Département en faveur de l'emploi et le développement économique des entreprises dans l'Indre se traduit, depuis ces trois dernières années, par un effort constant d'investissement.

PENSER LOCAL ET NON DÉLOCALISABLE

- > Dans le respect du code des marchés publics, le Département s'était engagé à **rendre accessibles les chantiers départementaux aux entreprises artisanales** en leur simplifiant les dossiers d'appel d'offres. Engagement tenu.
- > Au titre de la solidarité territoriale, le Conseil départemental soutient **la création et le maintien des commerces en milieu rural**. Depuis 2015, près de 500 000 € ont permis de financer 3,2 M€ de travaux pour de nombreuses créations, reprises ou extensions commerciales. Pour la deuxième moitié de l'année 2018, 8 nouveaux projets sont à l'étude.
- > **Les services à la personne constituent un vivier d'emplois de proximité**, souples, accessibles aux personnes sans diplôme (moyennant un agrément). En favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, le Conseil départemental alimente un secteur dont on estime qu'il créera 350 000 emplois en France d'ici à 2020.

EN BREF

121 M€ entre 2015 et 2018 **pour accompagner vers l'emploi** ceux qui en sont le plus éloignés.

1 M€ investis dans les infrastructures correspond à la création de 6,3 emplois directs permanents et à 2,6 emplois indirects (achat de matériel, matériaux et services), hors interim.

152 M€ investis par le Conseil départemental **pour l'aménagement du territoire** depuis 2015.

- > L'Indre dispose d'un territoire naturel exceptionnel, idéal pour le tourisme vert. A l'opposé de l'industrie touristique, nous faisons **de l'Indre en Berry une destination exemplaire de tourisme responsable et économe** aux portes de l'Île de France. Depuis 2015, **l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (ADTI)** s'est dotée d'une commerciale pour augmenter le chiffre d'affaires dans ce secteur. Les retombées économiques du tourisme dans l'Indre ont évaluées à 36 M€ et 2 000 emplois.



RETOUR SUR LES AIDES AUX AGRICULTEURS

Alors que le Conseil départemental avait la possibilité d'intervenir directement auprès des entreprises et favoriser leur installation dans l'Indre, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, votée en août 2015) a donné l'exclusivité de ces prérogatives au Conseil régional. Les dispositifs sont désormais pilotés d'Orléans.

Pour éviter une « année blanche » au secteur agricole dans la période de transition (2016), **le Conseil départemental a proposé de réorienter 500 000 euros de subventions régionales qui lui étaient destinées au profit des agriculteurs.**

Attentif à la place de l'Indre dans les dispositifs régionaux, **le Conseil départemental a également proposé de gérer et de bonifier les aides à l'installation d'entreprises** avec les Communautés de Communes volontaires.



AGIR SUR TOUS LES LEVIERS DE CROISSANCE

Avec près de **40 M€ d'investissements par an**, le Conseil départemental de l'Indre est **le Département qui investit le plus par habitant en Région Centre-Val de Loire**. Cet effort maintenu entre 2015 et 2018 garantit aux entreprises et à leurs sous-traitants un niveau de commande qui ne faiblit pas.



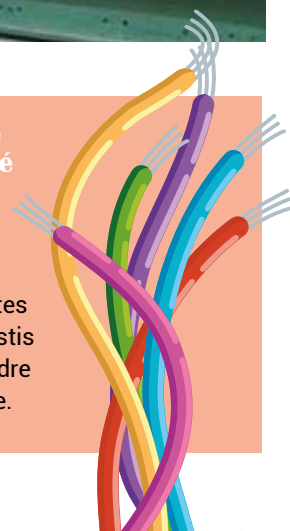
Dès 2016, l'exécutif a accéléré

le mouvement en lançant **un programme pluriannuel d'investissement pour la période 2017-2021**.

Il comprend une enveloppe de 21 M€ (42 M€ de travaux générés) pour les bâtiments, et plus de 61 M€ pour les routes (hors entretien).

Grand chantier de la décennie, le déploiement de la fibre à l'abonné a commencé en 2017.

Plus de 75 M€ y seront consacrés. Si l'on y ajoute les 22 M€ des montées en débit réalisées depuis 2012 sur 97 sites de l'Indre, ce sont 97 M€ qui seront investis en moins de 10 ans pour faire entrer l'Indre et ses habitants dans l'ère du numérique.



Le Département a réussi à maintenir son niveau d'investissement sur ses différents programmes :

12 M€/an pour les routes, 3 M€/an pour la maintenance des bâtiments, plus de 320 000 € pour le renouvellement des matériels et du mobilier dans les collèges.



 **Le Département tient ses engagements**



FAIRE VIVRE L'INDRE, ANIMER LE TERRITOIRE

Le Département veille à l'équilibre entre tous les territoires, urbains et ruraux. Il est le seul à pouvoir garantir une juste répartition des services sur l'ensemble du département. Sa saine gestion lui permet de maintenir voire d'augmenter ses subventions aux associations, aux communes et à leurs groupements.

MAINTENIR ET RENFORCER LES SERVICES INDISPENSABLES À LA VIE QUOTIDIENNE

EN BREF

Depuis 2015, le Département de l'Indre a consacré près de **93 M€ À LA JEUNESSE** (collèges, transports, enseignement supérieur ...).

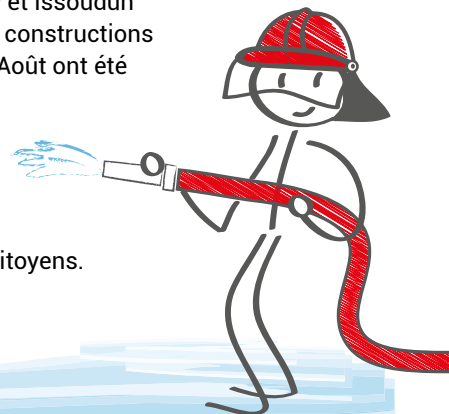
En trois ans, **LE SPORT ET LA CULTURE** ont bénéficié de plus de **20 M€ D'AIDES** du Département pour permettre à chacun de s'épanouir et de se cultiver.

> Responsable des « solidarités territoriales », le Département de l'Indre a élaboré avec l'Etat son **Schéma d'Accessibilité des Services au Public**. L'enjeu : veiller à ce que chaque habitant continue d'accéder simplement aux services dont il a besoin.

> **Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Indre** a bénéficié des efforts renouvelés du Département. Depuis 2015, les casernes de Saint-Maur, Reuilly et Issoudun ont été achevées. Les constructions d'Eguzon et de Saint-Août ont été lancées.

> Le chantier de l'Etat-Major a été engagé avec presque 2 ans d'avance. Il sera terminé à l'automne 2018. On compte 48 centres de secours dans l'Indre.

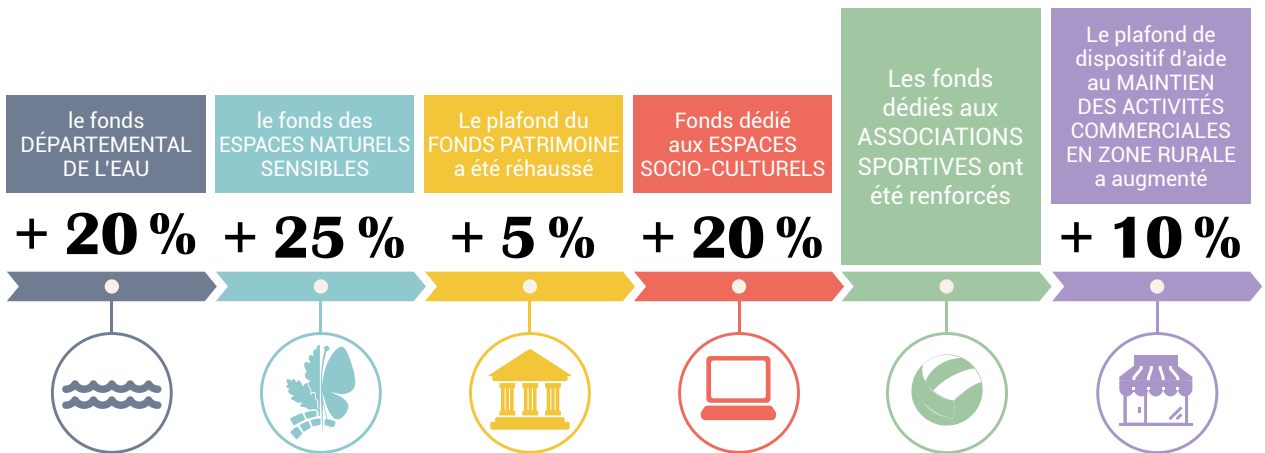
> Le SDIS, ce sont aussi des pompiers volontaires engagés au service de leurs concitoyens. Coup de chapeau, le nombre historique de **1058 bénévoles a été atteint en 2017**. C'est exceptionnel !





Omar Tzemmout a repris l'épicerie de Pellevoisin grâce au dispositif d'aide au maintien des commerces en zone rurale

> Entre 2016 et 2017, **les aides départementales ont été augmentées :**



Initié en 2017, le maintien à « guichet ouvert » de plusieurs fonds a de nouveau été acté en 2018.

RETOUR SUR LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Transférés en septembre 2017 à la Région Centre-Val de Loire, les transports scolaires ont bénéficié pendant de très nombreuses années de la politique de **gratuité initiée par le Conseil départemental de l'Indre**.

Cette économie de plus de 800 € par enfant et par an pour les familles a été reprise par la Région mais **continue à être financée par le Département (1,2 M€/an)**.



- > Dispositifs spécifiques au Département de l'Indre, les **Fonds Départementaux d'Action Rurale et d'Aménagement Urbain** (FAR et FDAU) ont été **augmentés de 2 % deux années de suite (2017 et 2018)**. Une première ! Ils permettent de subventionner au plus près des communes et des associations locales tous les projets d'animation et d'investissement.
- > **De nouvelles manifestations sportives d'envergure internationale** et dont l'impact économique est positif pour l'ensemble du territoire ont été accueillies : championnat du monde de voltige, championnat du monde de tir sportif.

> Les efforts d'investissement dans les **collèges de l'Indre** ont été maintenus à un niveau élevé entre 2015 et 2018. **5,5 M€ sont investis en moyenne chaque année au titre de l'investissement et 2,5 M€ au titre du fonctionnement.**

> Dès 2015 les collèges de l'Indre ont été **équipés de tablettes**. Après une étape d'expérimentation, il a été décidé de créer des classes mobiles dans tous les établissements. **Plus de 2 500 tablettes** sont en cours de diffusion dans les collèges de l'Indre.

> La décision de **réhabiliter le plus petit collège de l'Indre (Ecueillé)** au sein d'une cité scolaire a été prise en 2017.

> Responsable des collèges, le Conseil départemental assure **l'accessibilité des élèves en situation de handicap**. Ce plan accéléré de 2015 à 2018 sera achevé au cours du mandat.



Investissements dans les collèges : 80 % de plus que les Départements de même rang.



> Depuis 2016 le nouveau site de la **Bibliothèque Départementale de l'Indre** permet aux lecteurs inscrits dans l'une des **100 bibliothèques** du réseau de lecture publique de réserver leurs livres et documents.

> **35 000 utilisateurs fréquentent la plaine départementale des sports chaque année.** Plus de 14 000 participants découvrent, chaque été, des dizaines de disciplines sportives grâce au Tour de l'Indre des Sports.

> Avec le retour en **ligue 2 de la Berrichonne Football** et l'accession des filles du **Poinçonnet au plus haut niveau du Basket français en 2017**, le Conseil départemental a répondu présent et soutient ses champions !



Le Département tient ses engagements



UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ

Le Département est responsable de la plus grande partie des politiques sociales. Il y consacre plus de 60 % de son budget tous les ans. Ce domaine qui regroupe aussi bien l'aide aux personnes âgées, que le soutien aux familles, la protection de l'enfance, le handicap ou l'insertion, représente bien plus qu'un budget conséquent. Il est au cœur de notre façon de vivre ensemble en société.

INNOVER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

- > Élaboré en 2016 avec l'ensemble des partenaires, **le schéma gérontologique départemental** a défini clairement les objectifs poursuivis au service des personnes âgées : préserver le capital santé des séniors et accompagner la perte d'autonomie.
- > Les moyens du **maintien à domicile** ont été renforcés et une **nouvelle formule d'accueil familial** a été expérimentée à partir de 2015. La personne âgée qui ne peut plus rester chez elle n'est pas obligée de rejoindre une maison de retraite. Elle conserve ainsi un cadre familial. Plus d'une centaine de personnes sont accueillies chaque année.

EN BREF

LE DÉPARTEMENT CONSACRE

chaque année **37 M€ POUR L'AUTONOMIE** des personnes âgées de l'Indre.

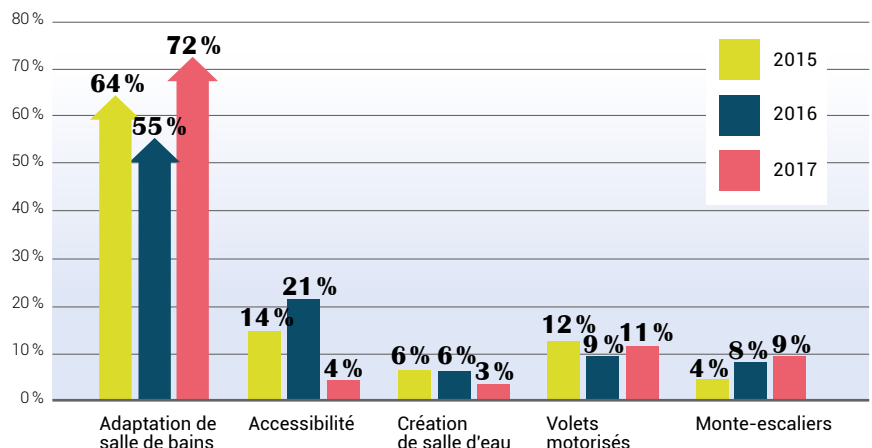
30 M€ pour l'accompagnement des

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Près de **4 500 FOYERS BÉNÉFICIENT DU RSA** socle.

Près de **19 M€ INVESTIS EN FAVEUR DE L'ENFANCE** et de la famille.

Les projets financés en 2017





- > Alors que de nombreuses collectivités ont eu beaucoup de mal à respecter l'échéance du 1^{er} janvier 2015 pour **adapter leurs bâtiments aux normes d'accessibilité en vigueur**, le Département de l'Indre avait réalisé l'ensemble des travaux avant le terme fixé par la loi.
- > Le **plan d'adaptation des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** a permis d'augmenter la qualité du cadre de vie de nos aînés en maison de retraite.
- > Créée en 2014 à l'Hôpital de Châteauroux, la **"Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer" (MAIA)** a permis de répondre aux attentes de nombreuses familles éprouvées par la maladie d'un proche (accueil de jour, groupes de soutien).

> La **"Maison Départementale des Personnes Handicapées" (MDPH)** rassemble en un lieu unique tous les intervenants du secteur. Depuis 2015, elle met en oeuvre les nouvelles orientations décidées fin 2014 : **mieux informer, adapter l'offre médico-sociale aux besoins réels, faciliter l'intégration** (accès au logement, au travail, aux soins).

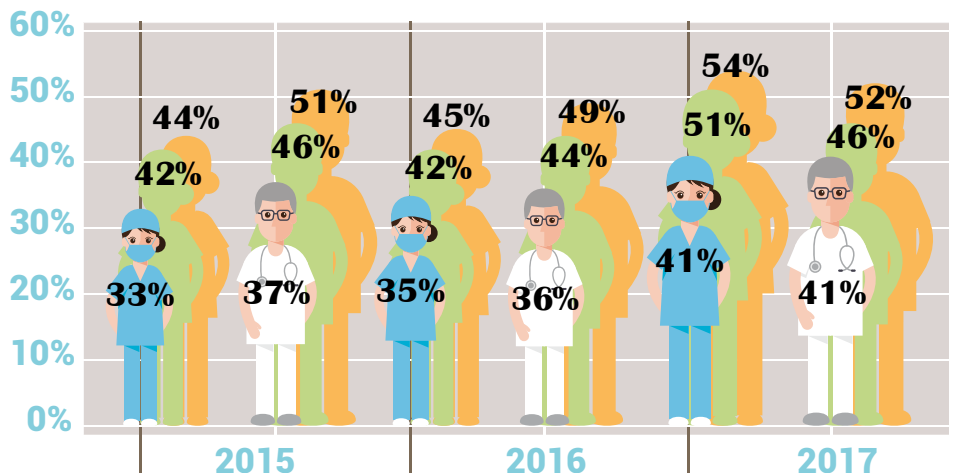
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

> Depuis l'automne 2016, le Conseil départemental de l'Indre a voulu passer à **une étape beaucoup plus offensive dans la lutte contre les déserts médicaux**. L'enjeu est de taille : l'Indre est le 3^e département de France à avoir perdu le plus de généralistes entre 2010 et 2017. Il n'y a plus que 147 médecins généralistes en exercice actuellement sur le territoire départemental.

Médecins généralistes Médecins spécialistes



PART DES MÉDECINS DE MOINS DE 55 ANS (libéraux et salariés) 1^{er}/01/2015 > 1^{er}/01/2017



L'INDRE SUR TOUS LES FRONTS

- > Toutes **les mesures antérieures à 2016 ont été conservées** : aide à la création de cabinets secondaires, bourses aux étudiants en médecine en contrepartie d'une installation dans l'Indre, aide au logement des internes en stage chez le généraliste.
- > En 2018, le Département s'est battu pour obtenir de l'administration sanitaire (Agence Régionale de Santé - ARS), une **harmonisation des aides à l'installation des généralistes** sur l'ensemble du territoire.



- > Le Département a identifié que 2/3 des étudiants en médecine issus de son territoire poursuivaient leurs études à Limoges (contre 1/3 à Tours). Cette réalité a un effet direct sur les installations : les médecins formés à Limoges ne peuvent pas faire de stages dans l'Indre. **Un accord a été trouvé avec les facultés de médecine.**
- > Le Département a proposé de **sensibiliser les lycéens de l'Indre aux études de santé.** On constate, en effet, que l'Indre compte moins d'étudiants inscrits en médecine que les autres départements de la région (proportion faite du nombre d'habitants).



Le Département tient ses engagements



SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Le Département de l'Indre se démarque depuis longtemps par sa gestion responsable des deniers publics.

Respectueux de la contribution fiscale de ses administrés, il considère que son premier devoir est de préserver le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises de l'Indre dans une période où tout augmente.

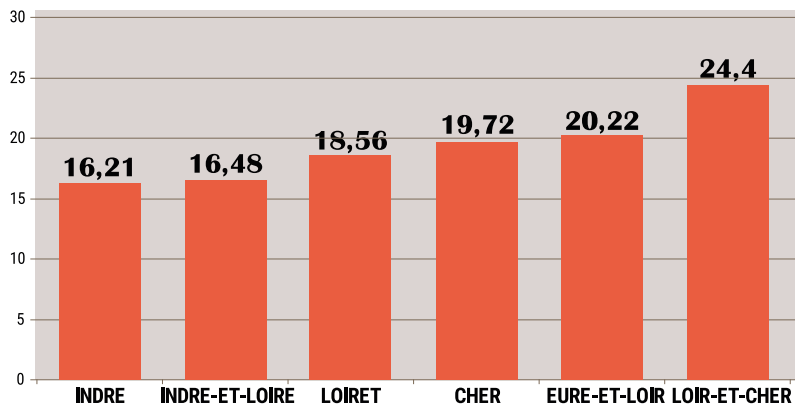
> Il garantit la **fiscalité la plus faible de la Région Centre-Val de Loire**.

**Fiscalité départementale :
pas d'augmentation des
taux pour la 15^e année
consécutive**

> **Sa dette est**, elle aussi, **la mieux maîtrisée de la Région** mais aussi en comparaison des Départements de la même catégorie.

TAUX FONCIER BÂTI 2018

Départements de la région Centre-Val-de-Loire



> Il parvient, parallèlement, à **maintenir son investissement à un niveau élevé**.

Ce volontarisme budgétaire se traduit dans le **soutien aux grands projets** :

> Défense de la **ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)**. Pour la première fois, tous les élus desservis par cet axe ont signé une déclaration commune proposée par l'Indre (plus de 70 signataires). Des territoires, jadis opposés, se sont enfin retrouvés pour défendre le POLT. Le Président Serge Descout a rencontré le ministre des transports et le président du Conseil d'Orientation des Infrastructures. 1 M^d€ devraient être consacrés à la modernisation de la ligne et à l'amélioration du temps de parcours. Le Département de l'Indre continuera dans les semaines à venir à défendre cet axe pour lequel 500 M€ supplémentaires sont encore attendus.



> Grands investissements. Le Conseil départemental nourrit l'ambition de lancer la réalisation des deux **grands contournements de Villedieu et de La Châtre** d'ici la fin du mandat. Près de 60 M€ seront mobilisés dans cette perspective.



> **Le déploiement de la fibre à l'abonné a été lancé en 2017**. Il générera, à terme, un investissement de 75 M€ permettant de raccorder les zones les plus denses et les grands sites d'emploi du département.

PRÉSERVER L'ACTION DE PROXIMITÉ

Fin 2017, sans aucune concertation préalable, deux Vice-Présidents de la Région Centre Val de Loire ont proposé l'idée de fusionner les départements de l'Indre et du Cher.

Favorable à la mise en commun de certaines politiques (baisse des coûts et meilleure performance des résultats), la Majorité départementale a refusé ce projet qui aurait eu pour effet, à terme, d'éloigner les centres de décision, d'augmenter les impôts et la dette tout en diminuant la capacité d'investissement de l'Indre.



Le Département tient ses engagements

LE DÉPARTEMENT TIENT SES ENGAGEMENTS ET POURSUIT SON ACTION !

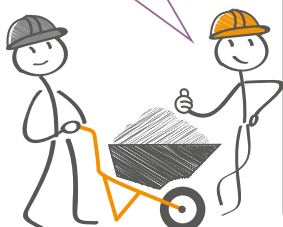
Développer notre département est notre volonté, tenir nos engagements est notre identité.
Le Département de l'Indre se démarque depuis longtemps par sa gestion responsable des deniers publics.

DES ENGAGEMENTS TENUS

- ✓ Action pour l'emploi et la croissance
- ✓ Faire vivre l'Indre et animer le Territoire
- ✓ Nouveau contrat local de santé et de solidarité
- ✓ Préserver la proximité sans hausse de la fiscalité
- ✓ Renforcer l'attractivité pour attirer de nouveaux habitants

Fort d'un excellent bilan à mi-parcours, le Conseil départemental se tourne résolument vers l'avenir ! Sur cet élan, de nouveaux projets vont permettre, au cours des trois prochaines années, de continuer à répondre à vos attentes et à vos besoins.

Nous travaillons de jour comme de nuit pour assurer votre sécurité



2018 - 2021 L'ACTION CONTINUE, LES ENGAGEMENTS TIENNENT

Le Département est et restera le premier partenaire des communes, des intercommunalités et des différents acteurs locaux ! À ce titre, le Conseil départemental **maintiendra sur la période 2018-2021 le même niveau d'aides aux communes et aux associations.**



Aucune augmentation de la fiscalité ! Le Département **maintiendra sur la période 2018-2021 le gel de la fiscalité directe** avec un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties inchangé pour la 15^e année consécutive.



Proximité et qualité de services ! Malgré des marges de manœuvre continuellement réduites, le Département adapte sa stratégie budgétaire pour **garantir à tous les Indriens un haut niveau de service public** en assurant pleinement ses missions de solidarité humaine. Les **investissements** ne sont pas en reste afin de moderniser et de développer durablement et efficacement les équipements sur l'ensemble du Territoire.



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, UN ENJEU MAJEUR POUR L'AVENIR !

Situé à moins de 2h30 de Paris par la route et le rail, le département de l'Indre fait partie des territoires ruraux préservés et facilement accessibles.

UN CONSTAT

La structure démographique de l'Indre fait apparaître un **solde naturel négatif** (décès-naissances). Le département perd également sur la dernière décennie de la population du fait d'un **solde migratoire négatif** (entrées-sorties du département).

Le solde migratoire a ainsi un rôle décisif puisqu'il s'agit du seul levier pour contrebalancer les pertes du solde naturel. Il convient ainsi d'**attirer de nouveaux habitants sur notre territoire !**



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS

Afin de mieux valoriser son potentiel et d'inverser les tendances négatives sur la population et sur l'emploi, le Conseil départemental de l'Indre a initié une **démarche d'attractivité** rassemblant toutes les **forces vives de son territoire**. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'exercice des compétences qu'il a reçues en matière de **solidarité et d'ingénierie territoriale**. Pour garantir la bonne atteinte des objectifs fixés, le Département s'est adjoint les services d'un **Cabinet de conseil**, spécialiste des questions d'attractivité.

L'objectif est de déterminer une **vision stratégique commune** (acteurs locaux privés et publics) de son avenir et de ses leviers de développement qui s'articule autour de trois enjeux concrets :

- **Accueil de nouveaux actifs, soutien aux entreprises dans leurs démarches de recrutement**
- **Accueil de nouveaux habitants**, identification des leviers démographiques favorables, renforcement de l'économie résidentielle
- Constitution progressive d'une **image mieux identifiée du territoire** à l'extérieur (notoriété) et à l'intérieur (opinion des habitants et prise de conscience des atouts de leur territoire)



Le Département poursuit ses engagements



Renforcer l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux habitants

UNE ACTION COMMUNE ET CONJOINTE !

Le Département adopte une **démarche collaborative** puisque, au-delà de la sphère publique, la stratégie d'attractivité est initiée pour et avec les acteurs suivants :

→ **Les acteurs du monde économique** (artisanat, industrie, commerce, agriculture, services...).

Il s'agit d'**accompagner et de susciter les initiatives locales** tout en intégrant les entreprises à la démarche globale pour définir avec elles les moyens les plus favorables à l'accueil de nouveaux cadres et employés.

→ **Les acteurs du tourisme**

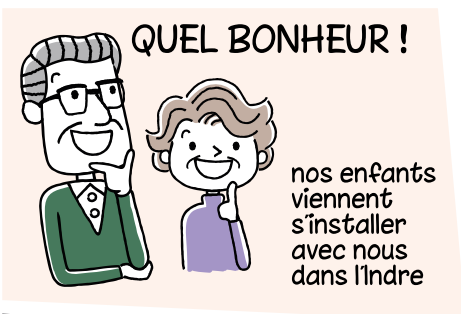
Le premier contact avec le territoire est souvent lié à une visite ou à un **séjour touristique** dans l'Indre. Il convient ainsi de donner à ce secteur tout le poids qui lui revient.

→ **Les "influenceurs" et leaders d'opinion**

L'intérêt de cette démarche est d'analyser les leviers pour permettre aux **habitants** de devenir eux-mêmes **acteur de l'attractivité**. Il s'agit également d'identifier les **grandes personnalités** issues du département qui sont prêtes à lui faire bénéficier de leur notoriété.

→ **Les professionnels de santé**

Le Département a d'ores et déjà entrepris une prestation spécifique de recherche et d'accompagnement de **nouveaux professionnels de santé**. Cette initiative sera intégrée à la stratégie globale d'attractivité.



UN CALENDRIER ENGAGEANT :

La première étape s'articule autour d'un diagnostic territorial identitaire et d'attractivité afin de définir les orientations stratégiques à retenir. Estimée à 1 an, cette première phase s'achèvera au plus tard à la fin du premier semestre 2019.

Mi-2019

La deuxième étape, qui s'enchaînera à l'issue de la première, définira un plan d'actions pour mettre en œuvre la stratégie retenue.

Audit et orientations stratégiques

Mise en œuvre du plan d'actions

COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ, LE DÉPARTEMENT TIENT SES ENGAGEMENTS

Collectivité de proximité, le Département de l'Indre intervient dans la vie quotidienne de l'ensemble de ses habitants, et ce, dans les différentes étapes de leur vie. Ses missions sont vastes et subissent régulièrement des évolutions liées à l'instauration de nouvelles lois. La collectivité met un point d'honneur à les assumer le mieux possible et à les réaliser avec les exigences de la qualité et du sens aigu du service public. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur le travail et le professionnalisme de ses équipes.

Les baisses des dotations de l'État, qui pénalisent chaque année un peu plus le budget de la collectivité nous obligent à des réorganisations, des mutualisations et nous invitent à l'inventivité. « Faire aussi bien, voire mieux, avec moins », telle reste notre ligne de conduite ! Certes, nous avons un budget sain, avec un endettement parmi les plus faibles des Départements de France. Une rigueur budgétaire exemplaire qui nous permet, outre de remplir les missions qui nous sont dévolues, d'être un véritable levier pour notre économie locale. En effet, les programmes annuels et

pluriannuels d'investissement, mis en place ces dernières années, sont des plus ambitieux. Ils permettent à notre département de se moderniser considérablement. Parallèlement, les dotations du Département aux communes et aux associations sont en continue augmentation, ce qui reste un signe fort de la politique volontaire et solidaire menée par la Majorité depuis le début du mandat. Ce soutien favorise la sauvegarde du patrimoine, le maintien de commerces, la mise en place de nouveaux services, l'amélioration du cadre de vie et l'animation du territoire.

A mi-mandat, nous sommes donc fiers de pouvoir affirmer que le Département tient ses engagements. Il tient aussi ses engagements quant à la vision d'avenir qu'il porte sur le territoire, à savoir la valorisation des nombreux atouts de l'Indre et la mise en œuvre d'idées nouvelles en faveur de son attractivité.

Les années qui se profilent seront décisives pour l'avenir de notre département. Les grands dossiers en faveur de la lutte contre la

désertification médicale, la défense de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, la poursuite du déploiement de la fibre à l'abonné, la téléphonie mobile, l'aboutissement des deux grands contournements de Villedieu-sur-Indre et de La Châtre requièrent toute notre attention et nous en avons fait des missions prioritaires. Car entreprendre pour moderniser, pour valoriser notre qualité de vie, c'est donner envie à des entreprises et à de nouveaux actifs de s'installer dans l'Indre. C'est aussi apporter un sentiment de fierté à tous les habitants qui restent incontestablement les meilleurs ambassadeurs de notre beau département.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLURROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MÉRIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

AGIR DANS LA PROXIMITÉ

L'éducation et la culture, deux des compétences majeures du Département sont pour nous une priorité. Le duo éducation/culture est essentiel à travers des innovations et des projets concrets, pour porter les valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Rappelons quelques réalisations:

- La formation à DARC,
- Le concours « Indre mon pays » avec les collégiens

Mais aussi la suppression :

- de l'aide aux classes de découverte
- du pass culture

Notre attachement aux services publics dans notre ruralité vivante reste pour nous, un marqueur fort de notre engagement socialiste.

Premier poste budgétaire, la solidarité et la cohésion sociale doivent être une priorité absolue des politiques de proximité et de qualité de services que nous devons à nos concitoyens.

Nous, élus du groupe « Indre Autrement », sommes attachés au respect et à la continuité des droits et des services pour chacun dans notre collectivité, pour vivre dans un département innovant, dynamique et solidaire.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental : Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE

Les 26 Conseillers départementaux



de l'Indre



Michèle SELLERON
LA CHÂTRE



Serge DESCOUT
LA CHÂTRE



Frédérique MERIAUDEAU
BUZANÇAIS



Régis BLANCHET
BUZANÇAIS



Françoise PERROT
LE BLANC



Gérard BLONDEAU
LE BLANC



Lydie LACOU
SAINT-GAULTIER



Gérard MAYAUD
SAINT-GAULTIER



Florence PETIPEZ
CHÂTEAUX 1



Michel BLONDEAU
CHÂTEAUX 1



Nadine BELLUROT
LEVROUX



Michel BRUN
LEVROUX



Imane JBARA SOUNNI
CHÂTEAUX 2



Jean-Yves HUGON
CHÂTEAUX 2



Chantal MONJOINT
CHÂTEAUX 3



Marc FLEURET
CHÂTEAUX 3



Marie-Jeanne LAFARCINADE
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE



Michel BLIN
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE



Mireille DUVOUX
VALENÇAY



Claude DOUCET
VALENÇAY



Mélanie CHAPUIS
ARDENTES



Jean PETITPRÊTRE
ARDENTES



Jocelyne GIRAUD
ARGENTON-SUR-CREUSE



Jean-Claude BLIN
ARGENTON-SUR-CREUSE

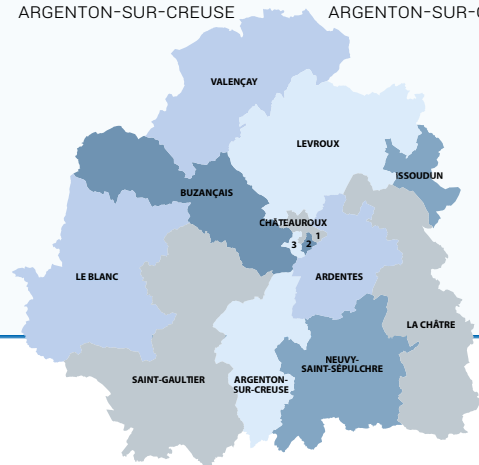


Lucie BARBIER
ISSOUDUN



Michel BOUGAULT
ISSOUDUN

- Groupe des élus de la Majorité Départementale
- Groupe des élus républicains de Gauche



LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton d'ARDENTES



Le Département tient ses engagements





Maison de Santé d'Ardentes



Aménagement du giratoire de la Forge de l'Isle au Poinçon



Réfectoire du gymnase d'Arthon



Aménagement de l'aire de jeux du stade d'Ambray

2015  2018

Exemples d'opérations réalisées ou soutenues par le Département



net

ult



Réhabilitation du gymnase de tennis du Poinçonnet



Festival Blues Berry à Ambrault



Aide au maintien des commerces en zone rurale : épicerie multi-services à Arthon

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

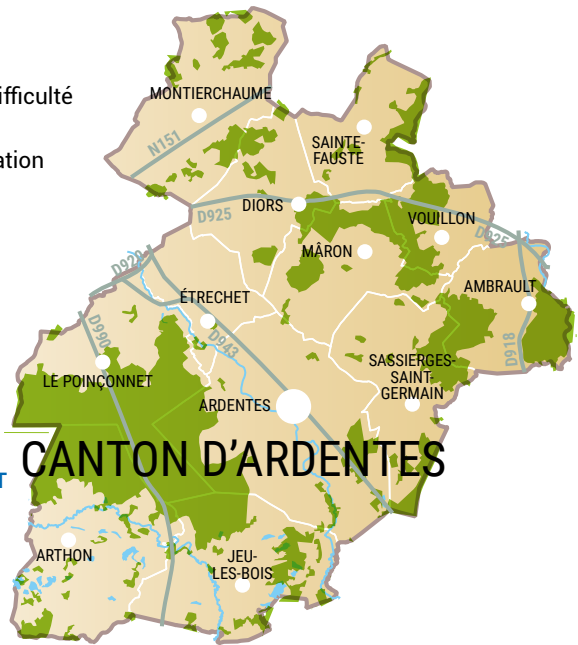
- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



CANTON D'ARDENES

VOS ÉLUS



Mélanie
CHAPUIS



Jean
PETITPRÊTRE

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018 Canton d'ARGENTON-SUR-CREUSE



Le Département tient ses engagements





Élargissement de la RD21 à Velles



Restauration de l'église de Chavin



Création d'un City stade à Argenton-sur-Creuse



Construction d'une station d'épuration à Éguzon



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département



-Chantôme



Éclairage public du bourg de Cuzion



Renforcement de la RD927 à Saint-Marcel



Mise aux normes d'accessibilité
au collège d'Éguzon-Chantôme

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



CRÉDITS PHOTOS : Dir'Com CD36

VOS ÉLUS



Jocelyne GIRAUD



Jean-Claude BLIN

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton de BUZANÇAIS



Le Département tient ses engagements





Élargissement de la route d'Argy



Réaménagement du Centre de Première Intervention à Niherne



Construction d'une station de traitement des eaux usées à Saint-Maur



Réalisation d'une médiathèque à Châtillon-sur-Indre



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département



Construction d'un terrain multisports à Saint-Genou



Réfection du self au collège Les Sablons à Buzançais



Salle des fêtes de Buzançais



Gymnase de Villedieu

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE



LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.

VOS ÉLUS



Frédérique
MÉRIAudeau



Régis
BLANCHET

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018 Cantons de CHÂTEAUROUX 1, 2, 3



Le département tient ses engagements



Canton de CHÂTEAURoux 1



VOS ÉLUS



Florence
PETIPEZ



Michel
BLONDEAU

CRÉDITS PHOTOS : DirCom CD36, Michel JAMONEAU, Gilles COLOSIO



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département

Action culturelle dans le cadre du
Stage-Festival international DARC



Création d'une structure multi-accueil à Déols



Équipement en tablettes numériques et vidéoprojecteur à l'école du Colombier



Construction du Centre National de Tir Sportif sur le site de la Martinerie



Travaux d'accessibilité handicapé et d'économies d'énergie au collège Les Capucins



Sécurisation des abords de Déols

Canton de CHÂTEAURoux 2



VOS ÉLUS



Imane
JBARA SOUNNI



Jean-Yves
HUGON

CRÉDITS PHOTOS : DirCom CD36, Gilles COLOSIO



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département

Rénovation des installations
sportives au collège Jean Monnet



Action culturelle : Festival Multirythmes



Aménagement du carrefour boulevard d'Anvaux/Les Sablons

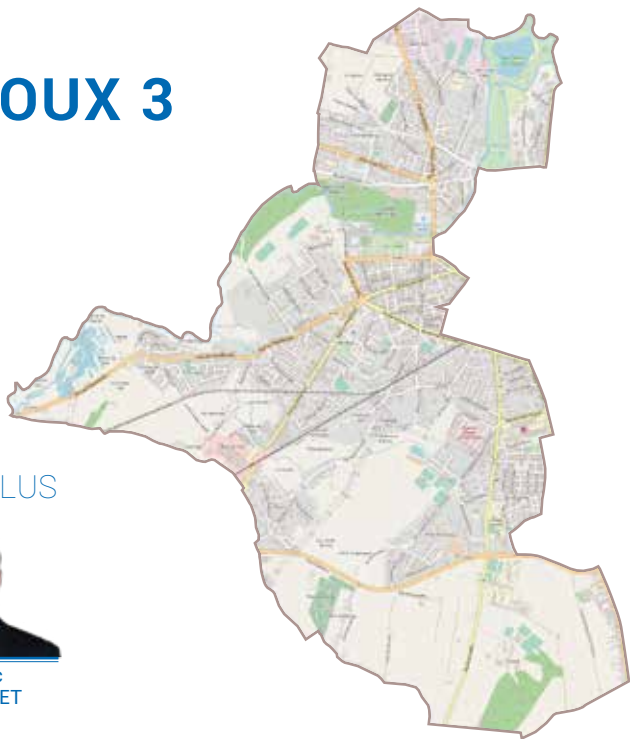


Équipement vidéoprojecteur et raccordement du réseau au wifi à l'école Michelet



Aménagement des locaux de la Banque alimentaire

Canton de CHÂTEAUROUX 3



VOS ÉLUS



Chantal
MONJOINT



Marc
FLEURET

CRÉDITS PHOTOS : DirCom CD36, Michel JAMONEAU



2015  2018

**Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département**

Aménagement et sécurisation du
carrefour route de Velles



Acquisition et aménagement de nouveaux locaux au Secours populaire français



Équipement en tablettes numériques à l'école Jules Ferry



Action culturelle : Festival Handi'Arts



Mise en conformité de l'hippodrome



Travaux d'accessibilité handicapé au collège La Fayette

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton d'ISSOUDUN



Le Département tient ses engagements





Création d'un atelier communal à Chouday



Création d'un multi-accueil à Issoudun



Travaux d'accessibilité au collège Honoré de Balzac à Issoudun



Action culturelle : La Musique à La Pré à Ségry



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département

Acquisition d'un



Modernisation de la piscine d'Issoudun



Parcelle environnementale dans l'espace naturel sensible "Les Marais de Presle" à Saint-Georges-sur-Arnon



Renforcement de la chaussée aux Bordes

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



VOS ÉLUS



Lucie
BARBIER



Michel
BOUGAULT

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton de LA CHÂTRE



Le Département tient ses engagements




INDRE
LE DÉPARTEMENT



Construction d'un nouveau Centre de Secours à Saint-Août



Réhabilitation du pont du Lion d'Argent à La Châtre



Boulangerie-pâtisserie à Saint-Chartier



Entretien et équipement du collège Louis Pergaud à Sainte-Sévère-sur-Indre



2015



2018

Exemples d'opérations réalisées ou soutenues par le Département



Action culturelle : Festival International des Luthiers au Château d'Ars à Lourouer-Saint-Laurent



Traversée de la base de loisirs de Ligny à Poulligny-Notre-Dame



Nouvelle Circonscription d'Action Sociale à La Châtre



Traversée d'agglomération de Bommiers

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

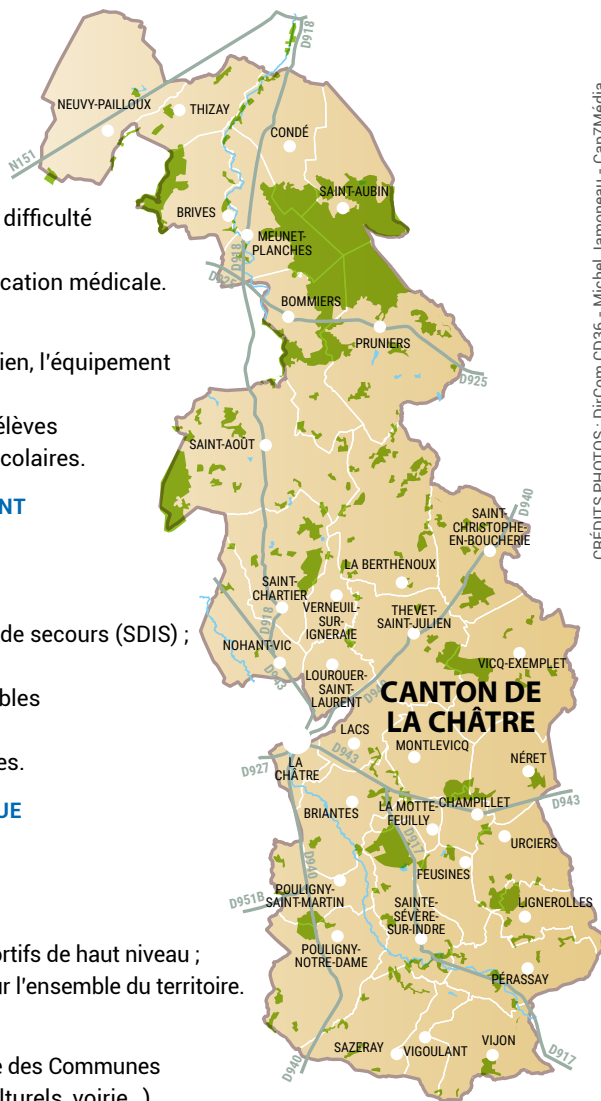
- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



CRÉDITS PHOTOS : DirCom CD36 - Michel Jamoneau - Cap7Média

VOS ÉLUS



Michèle
SELLERON



Serge
DESCOUT

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton de LE BLANC



Le Département tient ses engagements





Foyer d'hébergement
Atout Brenne Le Blanc



Office de tourisme «Le Moulin» à Mézières-en-Brenne



Aide au maintien des commerces en zone rurale :
la boucherie charcuterie de Martizay



Création d'une salle des associations à Douadic



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département



Réhabilitation du collège de Tournon-Saint-Martin



Reconstruction du mur de la RD27 à Méréigny



Traverse de Saint-Aigny

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



VOS ÉLUS



Françoise
PERROT



Gérard
BLONDEAU

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton de LEVROUX



Le Département tient ses engagements





Construction d'une station d'épuration à Rouvres-les-Bois



Réhabilitation du pont de Moulins-sur-Céphons



Aménagement du centre-bourg de Guilly



Extension de la garderie multi-accueil de Levroux



2015



2018

Exemples d'opérations réalisées ou soutenues par le Département



Réhabilitation de la piscine intercommunale de Vatan



Travaux d'accessibilité au collège Condorcet de Levroux



Restauration des vitraux de l'église Saint-Denis de Reuilly

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

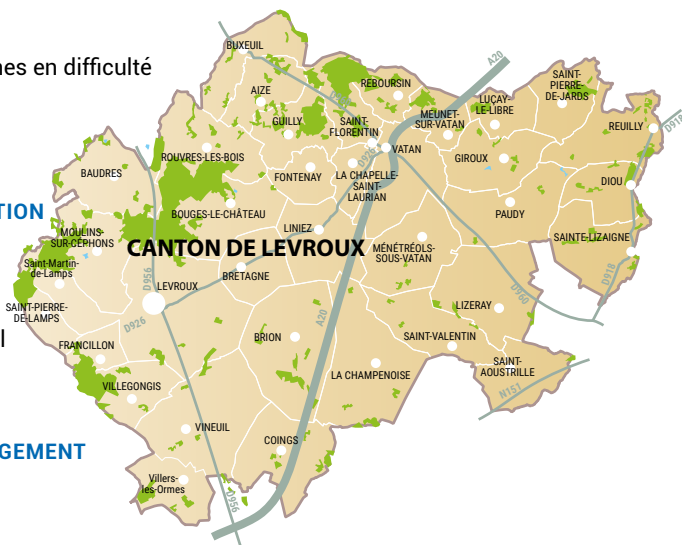
- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



VOS ÉLUS



Nadine
BELLUROT



Michel
BRUN

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018 Canton de NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE



Le Département tient ses engagements





Réhabilitation du presbytère en bibliothèque à Saint-Denis-de-Jouhet



Rénovation du pont entre les communes de Maillet et Malicornay



Aide au maintien des commerces en zone rurale : la boulangerie de Crevant



Extension de la maison de retraite d'Aigurande



2015



2018

Exemples d'opérations réalisées ou soutenues par le Département



Aménagement du bourg de Maillet



Travaux d'accessibilité handicapés et de réfection au collège d'Aigurande



Construction d'un terrain multisports à Mers-sur-Indre

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

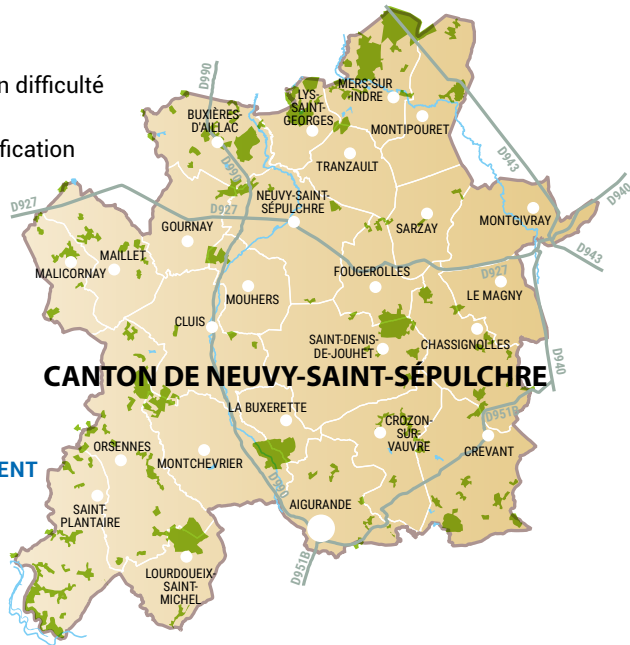
- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



VOS ÉLUS



Marie-Jeanne
LAFARCINAIDE



Michel
BLIN

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018 Canton de SAINT-GAULTIER



Le Département tient ses engagements





Travaux d'accessibilité au collège Jean Moulin de Saint-Gaultier



Aménagement des abords et mise en accessibilité de la mairie de Vigoux



Création d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Résidence La Vaquine à Chaillac



Aménagement de l'aire de stationnement pour camping-cars à Chaillac



2015



2018

Exemples d'opérations réalisées ou soutenues par le Département



Création de la médiathèque à Prissac



renforcement de la route départementale à Bêlabre



Aide au maintien des commerces en zone rurale : la boulangerie-pâtisserie à Méobecq

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

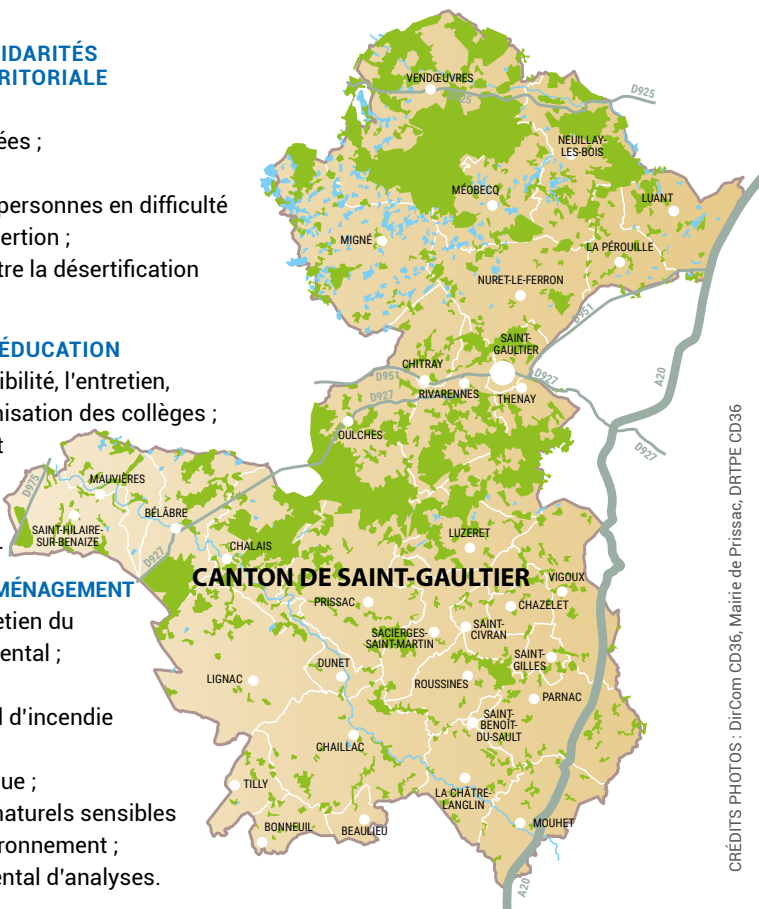
- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers du fonds d'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



CRÉDITS PHOTOS : DirCom CD36, Mairie de Prissac, DRTPE CD36

VOS ÉLUS



Lydie LACOU



Gérard MAYAUD

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

4^e trimestre 2018

#CAHIER
#SPECIAL

2015 > 2018

Canton de VALENÇAY



Le Département tient ses engagements





Restructuration de l'EHPAD
Saint-Joseph à Écueillé



Construction d'une aire multisports
et d'un parcours santé à Villentrois



Travaux d'accessibilité au collège
Clos de la Garenne de Chabris



Aide au maintien des commerces en zone rurale :
ouverture de la boulangerie pâtisserie multi-service
Varennes-sur-Fouzon (commune déléguée de Val-Fo)



2015



2018

Exemples d'opérations
réalisées ou soutenues
par le Département



s de
ouzon)



Renforcement de la chaussée à Préaux



Restauration de la tour nord-ouest du château de Valençay



Mise en accessibilité
de la mairie de Dun-le-Poëlier

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

LA PROMOTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

- l'enfance ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées ;
- l'accompagnement des personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ;
- le dispositif de lutte contre la désertification médicale.

L'ACTION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

- la construction, l'accessibilité, l'entretien, l'équipement et la modernisation des collèges ;
- les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

L'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental ;
- la gestion de l'eau ;
- le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- l'aménagement numérique ;
- la gestion des espaces naturels sensibles et la protection de l'environnement ;
- le laboratoire départemental d'analyses.

L'ACTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- le domaine culturel ;
- le tourisme.

L'ACTION SPORTIVE

- le soutien aux clubs de sport et aux sportifs de haut niveau ;
- la mise en œuvre d'actions sportives sur l'ensemble du territoire.

LES AIDES AUX COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des Communes (fonds patrimoniaux, sportifs, socio-culturels, voirie...).

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Département, au travers de l'animation rurale, apporte un soutien actif aux événements et festivals sur l'ensemble du territoire.



VOS ÉLUS



Mireille
DUVOUX



Claude
DOUCET